

Charte du stagiaire et du demandeur d'emploi en formation : 8 nouveaux signataires. Ceux-ci seront accueillis le 29 janvier prochain à l'Espace Belvaux, par le Président du CSEF et les membres de la Commission de concertation stagiaires-opérateurs de formation, pour signer officiellement la Charte.

Il s'agit essentiellement d'opérateurs nouvellement conventionnés avec le FOREM, dans le cadre de l'appel à projet 5.